

Comité des fêtes de Saint-Saturnin

9 avril 2014

Présents : Anne-Sophie, Bernard Ve, Bernard Va, Odile, Patrice L, Patrice D, Bertrand B, Lydie, Jean-Marc, Maguy, Bertrand L, Claire, Jean-Baptiste

1. Rando VTT

Elle aura lieu le dimanche 18 mai. Elle est ouverte aux habitants de Saint-Saturnin uniquement. **Patrice et Odile** coordonnent l'organisation. Le cout d'inscription est fixé à 2€. Deux parcours autour du village sont prévus (10 et 25 km). Le grand parcours sera encadré par **Patrice L et Bernard Ve**, le petit parcours par **Bertrand L et Patrice D**. L'accueil (inscriptions et café) aura lieu sous le préau de la mairie (**Anne-Sophie, Janine et J Baptiste**). Le ravitaillement à mi parcours sera tenu par **Janine Odile et J Baptiste**. L'information (affiche et flyers chez les commerçants) se fera à partir du 1^{er} mai.

2. Descente du Sancy en VTT

Elle aura lieu le dimanche 15 juin, sur le même parcours que les années précédentes. **Bernard** coordonne l'organisation. Cette année, *on fait évoluer la formule* : les participants sont invités à s'inscrire par équipe (3 à 5 personnes par équipe) et à concourir pour 4 épreuves : mots croisés distribué au départ ; Quiz, épreuve du bocal et gymkana casserole à mi parcours (Dolmen de Cournols ?) ; chamboule tout à l'arrivée. **Bernard, Lydie et J Baptiste** préparent ces épreuves. Chaque participant de l'équipe gagnante reçoit une médaille (**Bernard** les achète). Un repas pris en commun sous le préau de la mairie ou sur la place selon la météo et pour ceux qui le souhaitent (7 € le repas, à confirmer et à prévoir avec **J Marc**) clôture la matinée.

3. Sortie moto :

elle aura lieu le dimanche 22 juin. **Bernard VA** coordonne l'organisation. Cette sortie est ouverte aux habitants du village. Cette année, le repas sera pris sous forme de pique-nique apporté par chacun. Le CDF prend en charge le café du départ et s'occupe de l'apéro. Cette année, on tolérera les petites cylindrées (125 cm3). Les 2 **Bernard et Bertrand L** font une proposition de parcours et cherchent un lieu de pique-nique.

4. Fête du village en musique :

Elle aura lieu le 28 juin. **JB** coordonne l'organisation. La formule est la même que les années précédentes : mini concert de l'école de musique, puis apéro offert par le CDF puis repas dansant. Nouveauté cette année : le CDF fait une prestation musicale : **Bernard** prépare un texte. **Claire** voit avec Yvon Body pour réserver un groupe. **JB** se charge de contacter l'Ecole de musique et réserve les tables et les bancs. Compte-tenu des travaux sur la place, la question est de savoir si on maintient le bal sur la place de la mairie et si oui avec quelle estrade pour le groupe (remorque de W Schmitt ?) ou si on installe la fête sur la place des Razes, entre la grange de mai et l'Ecole. **Patrice, Odile et Anne-Sophie** voient avec la mairie si c'est possible.

5. Feu d'artifice :

Cette année c'est la mairie de Saint-Saturnin qui organise le feu d'artifice : il aura lieu au château. La mairie prend en charge le feu en lui-même (**Odile** rencontre les entreprises candidates), mais il est d'usage que le comité des fêtes prennent en charge l'animation qui précède (lampions, spectacle de rue) : **Claire** s'occupe de trouver un spectacle de rue pour 5 à 600 € maxi. Le CDF tiendra la buvette (**J Marc et Odile**) : prévoir de faire des sandwiches et des gâteaux. Il faut aussi louer des toilettes pour le parc du château (environ 200 €). Le CDF prendra ce coût en charge si nécessaire (**Bernard** s'occupe de cette location). Reste le problème du nettoyage du jardin du château : **Odile** voit avec l'artificier pour qu'il utilise un matériel qui ne laisse pas de capsules cartonnées ?

6. Marché de la création :

il aura lieu le dimanche 30 novembre. **Odile, Lydie et JB** coordonnent l'organisation. Cette année, on cherche à *faire évoluer la formule*. L'objectif est de diversifier les exposants, de faire venir de nouveaux visiteurs et de créer une animation pendant le marché. Pour cela i) on proposera aux

exposants de préparer une page de présentation de leurs travaux, afin de constituer un book numérique du marché qui sera disponible sur le site du village ; ii) on limitera le nombre d'exposants par spécialité et on cherchera à avoir un maximum de spécialités représentés ; iii) on mettra en place le prix du marché : chaque exposant qui le souhaite pourra identifier une œuvre (prix maximum : 200 €) mise au concours et mentionnée sur le book. Les visiteurs peuvent voter pour l'œuvre qu'ils préfèrent dans le cadre d'une tombola (payante : 1 ou 2€). L'œuvre qui recueille le plus de voix est offerte à un des participants à la tombola et l'artisan vainqueur se voit offrir l'inscription au marché l'année suivante ; iv) on mettra en place une buvette ambulante (2 passages dans l'après-midi ?) ; v) on reverra la publicité faite pour le marché en ciblant plus les visiteurs potentiels clermontois, et en augmentant l'affichage. Enfin, le prix d'inscription sera fixé à 18 €.

7. Thé dansant :

Long débat animé mais pas triste au sujet de cette proposition faite par Lydie et JB : l'idée est de faire à l'automne une animation inter-générationnelle, un dimanche après-midi, en associant le club de l'âge d'or. **Lydie et M Paule** iront rencontrer le Club de l'âge d'or pour en discuter avec eux.

8. Rencontres inter-quartiers :

cette manifestation sera mise en place en 2015 : c'est une belle occasion pour mettre de la convivialité dans le village. A la prochaine réunion du CDF, on discutera en détail de son organisation.

9. Infos diverses.

- Le spectacle pour enfants a eu lieu. Le CDF a payé la facture.
- Le CDF est d'accord pour apporter son appui si la mairie organise une manifestation pour les nouveaux arrivants au village.
- **Odile**, dans le cadre de ses nouvelles fonctions à la mairie, proposera à l'automne une réunion des associations pour échanger sur nos manifestations et nos dates.